

Abonnement Fruits (Pommes. Poires..) BIO

Hiver 2020-2021

Je soussigné(e), Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour des fruits et dérivés issus du Verger Bio de Saint LORMEL et produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique par **Landry BONENFANT à Saint Lormel**. La distribution aura lieu aux dates définies dans le tableau ci-dessous, le Mardi entre 18h15 et 19h15, à la Maison des Associations rue Brindejonc des Moulinais à Pleurtuit. Pour toute demande ou commande supplémentaire, contacter **Landry au 06 48 60 28 79**.

Votre commande (indiquer la quantité pour chaque produit)					
Dates de livraison	Pommes 1er choix 10 KG	Pommes 1er choix 14 Kg	Pommes 2ème choix 4 Kg	Poires 1er choix 4 KG	Jus de Pommes 1 Litre
06 octobre					
10 novembre					
15 décembre					
Quantité commandée	28,00€ X	35,00€ X	6,00€ X	12,00€ X	3,00€ X
Je dois					
TOTAL =€					
			1er chèque	2ème chèque	3ème chèque

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **Verger Bio de Saint Lormel**

Engagement du Producteur

- Livrer aux dates précisées des fruits et dérivés produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique
- Etre présent aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins des Amapiens
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison & Informer le collectif des soucis rencontrés
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 25août 2020

Le producteur **landry BONENFANT**

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide au producteur si besoin
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur

Signature du **Consom'acteur**

Le Président, Jean-Paul TOUDIC